

Étaient présents pour l'intersyndicale :

- Luis Carreira (CGT)
- Constanza Solari (CGT)
- Muriel Lapeyrere (CGT)
- Jean-Claude Duquesnoy (FO)
- Yves Devidal (CFDT)
- Yoann Robert (FSU)
- Juliette Coatrieux (FSU)



Pour la CCPG :

- Christophe Bouvier, Président
- Michelle Chenu Durafour, Vice-présidente en charge du logement et de la politique foncière
- Emmanuel Fèvre, Directeur Général des Services
- Emilie Voltaire Directrice de cabinet
- Maxime Legagne, service foncier

Le président de la CCPG a reçu les organisations syndicales à leur demande en date du 18 décembre 2017 au siège de la communauté de communes.

Dès le début, ce dernier a exposé les raisons de son refus de financer un bail liant la CCPG à un prestataire privé afin de loger les organisations syndicales : cela ne rentre pas officiellement dans le champ de compétences de la CCPG. Il a expliqué que c'était uniquement pour des raisons budgétaires que le bail avait été rompu, ajoutant qu'il n'avait eu connaissance de cette ligne budgétaire au moment où il a été question de renouveler le bail cet été.

Après un bref retour de Mme la Vice-Présidente sur l'historique des échanges et la méthodologie utilisée par la CCPG (ce qui a été contesté par les Organisations Syndicales, en l'absence de concertation, les OS ayant été mises devant le fait accompli sans que des alternatives leur aient été proposées), le Président a affirmé que la CCPG ne disposait pas de la version signée de la convention rédigée en 2004. Il a ajouté ne « pas savoir pourquoi cela a été convenu » à l'époque avec son prédécesseur.

Le Président a indiqué comprendre la situation inconfortable dans laquelle se trouvaient de fait les syndicats et s'est dit tout à fait prêt à revoir sa position en étudiant la possibilité de mettre des locaux à disposition, ce qu'il a répété à plusieurs reprises. Il a affirmé qu'il ne cherchait en aucun cas à mettre à mal les organisations syndicales. Il a cherché à savoir si d'autres ComCom finançaient, dans l'Ain, des locaux pour les organisations syndicales. Une liste des différents locaux mis à disposition par les collectivités locales lui a été communiquée.

Face à cette position d'ouverture, les questions de fond n'ont pas été abordées et l'intersyndicale s'est engagée dans la construction d'une solution satisfaisante. Le Président a souhaité connaître les besoins des Organisations Syndicales en termes de surface pour trouver un local dans les communes de la ComCom. Les organisations ont expliqué qu'elles avaient besoin d'un local disposant de 4 bureaux permettant de recevoir du public et de stocker du matériel. Elles ont aussi exprimé le besoin de disposer d'une salle commune de réunion pouvant accueillir des formations.

Le président s'est engagé à contacter dans les plus brefs délais les élus locaux, en rappelant qu'un local devrait pouvoir être mis à disposition sans que cela ait un impact financier sur le budget de la CCPG.

Face à l'urgence de la situation rappelée par les Organisations Syndicales (fin du bail dans près de 2 mois), une nouvelle réunion sera organisée dès la première quinzaine de janvier pour pouvoir rapidement étudier les solutions obtenues d'ici là. Il a précisé qu'il ne se faisait pas de soucis pour le moment et qu'une issue serait trouvée car il avait des pistes en tête.

La FSU prend note de la position d'ouverture qu'a adopté le président et s'en félicite. Toutefois, la prudence demeure tant qu'une solution n'aura été actée. Les organisations syndicales restent ainsi mobilisées et ont décidé de maintenir le rassemblement organisé jeudi 21 décembre à 19h30.

Juliette COATRIEUX et Yoann ROBERT (Snuipp-FSU 01)

